

## Centre régional de la propriété forestière BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

St Herblain, le 3 août 2021

Mairie A l'attention de Monsieur le Maire 18 avenue Charles-Henri de Cossé Brissac Saint-Mars-la-Jaille 44540 VALLONS-DE-L'ERDRE

Objet: PLU Maumusson: Modification N°1

Nos réf: AG/MS/PLU 2021\_16 Dossier suivi par Nicolas DUVAL

Vos réf.:

Dossier suivi par Magali FREMONT, administration générale

## Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu en date du 7 juillet 2021 votre demande d'avis concernant la modification du PLU de la commune déléguée de Maumusson, portant sur la modification du règlement en secteur Ae et sur l'extension de cette zone.

Ce projet de révision ne concerne pas de parcelles à vocation forestière et n'appelle, de ce fait, aucune observation de ma part.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Vice-Président du CRPF Maire d'Avoise Antoine d'AMECOURT

P/O le Directeur

1 LOUNGH

Arnaud GUYON

Siège :

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain

Tél: +33 (0)2 40 76 84 35 E-mail: paysdeloire@crpf.fr 101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes

Tél: + 33 (0)2 99 30 00 30 E-mail: bretagne@crpf.fr